

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 91 (1940)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'armée et le service forestier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785504>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

stomates. Du même coup, l'assimilation est supprimée. Nous constatons donc que l'assimilation se poursuit jusqu'au moment précis où la quantité absolue de la vapeur d'eau, contenue dans l'atmosphère, diminue brusquement. Dès cet instant, les stomates se ferment et l'assimilation cesse.

Pour compléter cette première conclusion, voyons comment se comporte le déficit de vapeur d'eau dans le cas cité. Il est minime jusqu'à 8,55 h., puisqu'il n'est encore que de 0,49 g par mètre cube. Vingt minutes plus tard, ce déficit est presque triplé; il atteint déjà 1,26 g. Il s'accentue jusqu'à midi. C'est au moment où ce manque de vapeur d'eau, dans l'atmosphère forestière, atteint et dépasse 1 g par mètre cube que les stomates se ferment et que, par conséquent, l'assimilation est supprimée.

\*       \*       \*

L'exposé de ce cas ne permet pas encore de tirer des conclusions générales; il devra être comparé à d'autres observations. Toutefois, il montre clairement le rôle fondamental de l'eau, en tant qu'élément de l'air, dans l'accroissement du peuplement, rôle souvent méconnu. Il rappelle au sylviculteur l'importance vitale d'une atmosphère forestière riche en eau pendant les heures matinales.

*Rob.-Ch. Gut.*

### **L'armée et le service forestier.**

(Conférence faite à la réunion, du 9 septembre 1940, de la Société forestière suisse, au bâtiment des congrès.)

*Monsieur le président et messieurs !*

Voilà un mois environ que notre président m'a communiqué cette décision du comité permanent, d'après laquelle on me priait de développer, lors de la réunion administrative de notre Société, ce thème : « L'armée et le service forestier. »

Sans tenir compte du fait que le temps mis à ma disposition, pour me préparer, était très court, j'avoue que la tâche envisagée ne me plut que médiocrement. — Dans une étude sur la question, lors d'une mise au concours, j'aboutissais à une proposition que l'on peut considérer comme exagérée. Mais alors déjà, la situation générale étant très tendue, il n'était pas admissible qu'elle provoquât simplement un haussement d'épaules, ou quelque remarque

désagréable. — D'autre part, on conçoit sans autre que, fonctionnant en qualité de commandant de bataillon, le temps dont j'ai pu disposer dernièrement, pour étudier la question, fut très limité. Les congés militaires — je suis actuellement au bénéfice de l'un de ceux-ci — sont de durée si limitée qu'ils ne permettent de liquider que les questions les plus pressantes.

Si cependant me voici des vôtres aujourd'hui, c'est que je suis accoutumé à exécuter les ordres reçus; aussi bien, n'ai-je pu résister à la pressante invitation de notre président et au vœu qu'a bien voulu m'adresser M. Petitmermet, inspecteur général des forêts. D'autre part, j'espère, ainsi faisant, rendre service à la cause en question.

Mais je désire vivement, puisque maintenant on a partout reconnu l'insuffisance de l'organisation actuelle, que l'on fasse enfin un pas énergique en avant.

Mon exposé ne peut avoir la prétention d'être complet. Notons d'abord que, en collaboration avec l'inspection fédérale des forêts, plus particulièrement avec l'inspecteur *M. Müller*, nous avons cherché quelle est la meilleure voie à suivre durant l'hiver 1940/41, laquelle permettra peut-être de trouver une solution satisfaisante.

Mon exposé comprend deux parties. Dans la première, j'aborderai quelques questions relatives à l'organisation de la défense nationale, tant en Suisse qu'à l'étranger, cela sous forme aussi condensée que possible (« skelettartig »). Quant aux conséquences découlant du fait que, ci et là, la préparation en vue de la guerre est insuffisante, ou bien même inexistante, je laisse à chacun de vous le soin de les tirer.

Dans la seconde partie, j'examinerai le côté forestier de la question.

## I.

La caractéristique de la défense nationale suisse pourrait être exprimée comme suit :

« Ihr kommt spät, doch ihr kommt. »<sup>1</sup>

Depuis 1919, ce fut une ère de paix, une paix, il est vrai, qui sentait davantage la poudre que le rameau d'olivier.

C'est incontestablement un des mérites de la Société suisse

---

<sup>1</sup> « Vous venez avec retard; mais enfin vous venez. »

des officiers d'avoir toujours attiré l'attention sur l'importance considérable du côté économique de la préparation militaire. En 1931, elle met au concours l'étude de cette question : « Le côté économique de la préparation militaire de la Suisse. » Une étude à ce sujet fut fournie, en 1934, par le premier-lieutenant *Streiff*. Auparavant déjà et dès lors, à plusieurs reprises, cet auteur s'est efforcé d'attirer l'attention sur ces problèmes, par des publications dans la « Schweizerische Monatsschrift für Offiziere aller Waffen » et dans la presse quotidienne. En 1937, la S. O. G. publie ma solution à la mise au concours de cette question : « La couverture forestière de la Suisse et son importance au point de vue militaire. » Tandis que ce travail rencontra bon accueil dans les sphères militaires, ce ne fut guère le cas parmi les forestiers, ainsi que nous l'avons noté déjà. Par-ci par-là, il y eut même une vive réaction. Puis, ce fut le calme plat autour de la question, qui semblait avoir dérangé beaucoup de gens dans leur quiétude. N'était-on pas en pleine période de paix !

Toutefois, plus tard, alors que la guerre avait déjà éclaté, le « Holzmarkt » (« Marché des bois ») publia un article sur la question (n° 17/18), dans lequel on fait ressortir la haute importance de la préparation suffisante d'un personnel forestier spécial, en vue de cas de guerre.

Notons, au demeurant, que dans d'autres domaines de la préparation militaire, on s'est refusé trop longtemps à donner suite aux avertissements et conseils donnés.

Examinons maintenant ce qui a été fait, dans ce domaine de la « Wehrwirtschaft », dans quelques pays, avant le déclenchement de la guerre mondiale et dans la période qui suivit celle-ci.

*Allemagne.* 1914. Dans sa publication « Der Weltkrieg » (La guerre mondiale), le lieutenant général a. D. *Schwarze* écrit : « L'état-major général et diverses sociétés patriotiques (Deutscher Wehrverein, Flottenverein, etc.) ont, à diverses reprises, insisté sur la nécessité de prendre des mesures économiques suffisantes. Le gouvernement impérial, mais surtout le ministère de l'intérieur, s'y refusèrent, cela surtout pour ne pas faire naître le soupçon que l'Allemagne caressait l'idée de la guerre. Le travail d'orientation des dites sociétés, dû uniquement à de graves soucis, fut même critiqué violemment au Reichstag par le chancelier. Le gouverne-

ment persista dans cette attitude jusqu'aux jours de la plus grande tension . . .

Quand éclata la guerre mondiale, aucune mesure n'avait été prise; on n'avait rien fait.

Les provisions, même de matières dont l'Allemagne est dépourvue, étaient insignifiantes; les machines spéciales manquaient; les ouvriers spécialisés n'avaient, d'aucune façon, été triés et classés.

Cette négligence, dont les suites déplorables se firent sentir déjà au bout de quelques semaines, aurait sans doute provoqué une fin très rapide de la guerre si, dans le camp adverse de l'Entente, n'avaient régné les mêmes fausses idées. »

Bien qu'une commission spéciale nommée en 1912 fut chargée, en Allemagne, d'étudier ces questions, aucun travail d'importance ne fut fait avant l'ouverture des hostilités. Toutefois, les sphères militaires dirigeantes reconnurent la nécessité de tels préparatifs. Elles rendirent attentifs aux gros inconvénients de leur omission en cas de mobilisation; elles se heurtèrent à l'obstruction tenace des politiciens.

Nous connaissons l'issue de la guerre, mais nous savons aussi avec quelle force l'Allemagne a su se délivrer du joug que lui imposait le traité de Versailles. Recourant à tous les moyens, elle a rétabli sa puissance militaire et les préparatifs de guerre ont été exécutés avec une persévérance et une dureté incomparables.

Partant du fait que, pour la préparation d'une guerre, on ne saurait se contenter de produire des armes et des munitions, l'Allemagne a, longtemps avant l'ouverture des dernières hostilités, mis en pratique l'idée de l'économie de guerre (Wehrwirtschaft). Quand éclata la guerre actuelle, les mesures prises en temps de paix s'avérèrent de la plus grande utilité. Une volonté tenace avait permis de tirer parti des expériences décourageantes, faites au cours de la précédente guerre. La mobilisation n'a pas, dans ce pays, eu pour l'industrie les suites fâcheuses que nous avons pu constater chez nous.

Le passage de l'économie de paix à celle du temps de guerre a été réalisé avec la plus grande facilité.

*France et Angleterre.* Les conditions furent ici, en 1914, les mêmes qu'en Allemagne. Là aussi, un minimum de préparatifs.

Toutefois, des contrats pour diverses livraisons, de matériel de guerre, de matières premières et de vivres, avaient été conclus avec les Etats-Unis. (Quand ce pays entra à son tour en guerre, il eut à lutter avec les plus grandes difficultés. Malgré le beau développement de son industrie, il ne lui fut possible qu'à grand' peine d'amener au front un nombre suffisant de canons fabriqués dans le pays, cela parce que son industrie n'était pas suffisamment préparée à la fourniture de tel matériel.)

Depuis le 4 juin 1920, les Etats-Unis possèdent une loi relative à la défense du pays. Elle contient des prescriptions, en vertu desquelles les matières premières du pays peuvent être réquisitionnées et utilisées en cas de guerre. Et au « Army Industrial Colledge », on forme des officiers spécialisés dans les questions économiques. En Angleterre, la formation de ces officiers a lieu au « Imperial Defense Colledge ».

En France, la loi sur la mobilisation de la nation donne, sur ces questions, un pouvoir dictatorial au gouvernement.

Quand commencèrent les hostilités, les pays de l'Entente eurent besoin, malgré ces préparatifs, d'un temps relativement long pour adapter leur économie aux conditions de la guerre. Etant donné le libéralisme régnant dans ces pays, en matière économique, les interventions de l'Etat dans ce domaine revêtent, malgré lois et règlements, la nature de l'improvisation. Aussi bien, ainsi que c'était à prévoir, les insuffisances au début de la guerre n'ont-elles pas manqué.

Ce bref résumé peut suffire pour montrer que, à côté de la mobilisation militaire, celle du monde économique doit être poursuivie en même temps et de façon conséquente, si le peuple et l'armée veulent tenir dans cette épreuve suprême, la guerre. Un exemple intéressant à cet égard est celui de l'action de l'Italie, lors de la campagne d'Abyssinie, pour laquelle les préparatifs de guerre eurent lieu au su de tout le monde. La préparation si minutieuse des Italiens, alors, fut très remarquable.

Cette préparation à la guerre revêt une importance toute particulière pour les petits Etats. Plus un Etat est faible, au point de vue économique, et plus ses préparatifs doivent être poussés, dans le cas où il ne peut compter que sur lui-même. Il faut se préparer aussi dans l'éventualité de ce cas extrême. A supposer que la

situation ne devienne pas si défavorable, les esprits critiques pourront parler de craintes exagérées, ceci importe peu. Pour qui a la responsabilité d'une cause, il importe qu'il ait la conviction d'avoir fait le mieux en sa faveur.

Les différentes branches de l'économie sont dépendantes les unes des autres. Aussi bien, les préparatifs en cause ne peuvent-ils être limités à un seul domaine; ils doivent s'appliquer à l'ensemble. Il serait inadmissible, de la part d'un Etat, d'entrer en guerre sans la préparation voulue, car le pays entier lui paie son tribut (ce que l'on peut constater chaque jour, depuis longtemps). Toute improvisation, en cas de guerre, ne peut avoir que des suites fâcheuses.

Qu'en est-il, à ce sujet, chez nous? Dans un article, paru à la « Nouvelle Gazette de Zurich », en janvier 1939 (n° 108), on peut lire :

« La préparation économique de la guerre, en Suisse, est grevée d'une hypothèque résultant de l'inactivité qui a sévi, de nombreuses années durant, dans le côté économique de notre préparation militaire. Le chef du Département de l'économie publique a eu le mérite de comprendre la nécessité et l'urgence de mesures d'ordre économique, en se basant sur le résultat d'études approfondies faites par l'état-major général. Et celui aussi de passer rapidement à leur mise à exécution. On admit d'emblée qu'il fallait agir vite, question qui ne provoqua aucune opposition. »

Depuis le moment dont datent ces lignes, un très gros travail a été accompli. Dès ce moment aussi, la carte de l'Europe a été fortement modifiée, en particulier le long des frontières de notre pays. Et dès lors, nous en sommes réduits à nos propres forces. — Il faudra déployer un effort extraordinaire pour regagner le temps perdu, si l'on veut se préserver des suites d'improvisations mal conçues.

Si nous récapitulons, nous pouvons constater ceci : depuis 1919, année de la fin de la guerre mondiale, pendant laquelle des fautes et négligences ont été commises, on s'est bien rendu compte de la gravité de celles-ci. Et partout on a fait son possible pour en éviter le retour à l'avenir. On a voulu profiter des expériences du passé.

En 1936, un postulat présenté par le conseiller national

*Walther* (Zurich), « Comment assurer la nourriture du peuple en cas de guerre », fut repoussé par le Conseil national. Et la motion, présentée par le conseiller national *Zimmermann*, « Garantie de la défense du pays par l'importation de matières premières et de vivres » fut exclue, son auteur s'étant retiré du Conseil national. (« Marché des bois », n° 9, décembre 1939.)

En novembre 1937, le Conseil fédéral soumit aux Chambres fédérales le projet d'une loi fédérale, en vue d'assurer un approvisionnement suffisant du pays. Cette loi ne contient aucune indication touchant la part de la forêt dans la couverture des besoins du pays. Au Conseil national et au Conseil des Etats, on a critiqué vertement l'inaction des autorités et exigé que, dans les mesures à prendre en vue de la défense économique du pays, on tienne compte du bois (« Marché des bois », n° 2, 1938.) Je rappelle aussi, à ce sujet, les combats engagés au sujet de l'utilisation du bois comme carburant pour les camions (gaz de bois). Ces débats parlementaires provoquèrent tout au moins la création de la section « bois », à l'Office de l'industrie et du travail. En décembre 1938, on expose dans la presse l'organisation prévue pour l'économie de guerre.

En avril 1939 encore, on estime que la création d'une réserve de bois de feu n'est pas nécessaire et les crédits réclamés sont refusés.

En août 1939, enfin, la décision désirée fut votée ! Cette réserve, qui devait compter 350.000 stères, fut ramenée ensuite à 250.000 stères. En réalité, elle ne s'élève aujourd'hui qu'à 140.000 stères. Le personnel forestier nécessaire manquait, car vers la fin d'août l'armée fut mobilisée. Les équipes de bûcherons, qui eussent été nécessaires pour l'abatage du bois, étaient sous les armes. Le jeu des dispenses ne fonctionna pas, pour l'économie forestière, durant l'hiver 1939, il faut l'avouer, d'une façon satisfaisante.

Ce coup d'œil rétrospectif montre, avec toute la clarté désirable, que l'on ne voulait pas croire à la possibilité d'une guerre.

Ou bien les voix qui mettaient en garde ne furent pas écoutées, ou bien les donneurs de conseils traités de pessimistes. Avouons que cette préparation à la guerre est une tâche désagréable autant que difficile, qui ne peut être menée à chef qu'au moyen de sévères mesures. Quand on sait combien cantons et com-

munes tiennent à leurs droits, combien il est difficile de toucher à l'autonomie de ces dernières; quand on sait combien, occasionnellement, le citoyen isolé se bute plutôt que de renoncer à une habitude invétérée, on comprend qu'il ne soit pas facile de mettre en pratique, sur tout le territoire suisse, une mesure impopulaire. Il est permis d'espérer toutefois que dans la situation actuelle, si difficile, chacun fera tout son possible pour conserver notre bien le plus précieux : notre patrimoine national.

## II.

Après ces considérations générales, qui ont pour but de montrer les raisons pour lesquelles, lors de la mobilisation, on a pu constater quelques manquements d'ordre économique, abordons le sujet que j'ai à traiter ici.

Messieurs *M. Decoppet* et *A. Henne*, inspecteurs forestiers fédéraux, ont publié un travail intitulé : « Orientation générale sur les mesures prises concernant l'économie forestière et le marché des bois pendant la période de guerre 1914—1919 ». Il aurait valu la peine d'en retenir la quintessence. Les conclusions qu'on aurait pu en tirer auraient certainement montré le chemin à suivre, comment il aurait fallu procéder alors et ce qu'il y a lieu de faire dans telle situation. On a omis, hélas, de le faire. Il eut été recommandable de chercher à tirer parti de ces précieux renseignements, en y apportant, il va sans dire, la prudence voulue.

Au commencement de la mobilisation, on fut dans l'impossibilité de réquisitionner les grandes quantités de bois dont l'armée eut d'abord besoin. Les gardes forestiers et bûcherons, qui auraient le mieux pu orienter à ce sujet et donner des directives sur les exploitations, étaient mobilisés. Et les chevaux nécessaires pour les transports de bois étaient attelés devant canons et fourgons. L'armée avait omis de veiller, en temps de paix, à la fourniture des bois nécessaires pour les premières semaines de la mobilisation.

Avouons-le franchement : les mesures voulues concernant le service forestier n'avaient pas été prises, bien que l'on disposât des expériences faites durant la guerre mondiale et que l'on pût admettre, en cas de mobilisation, que les produits de la forêt suisse seraient fortement demandés. Or, quand survint la mobilisation, il y eut arrêt presque complet du travail en forêt, sur les places de

dépôt et dans les scieries. Là seulement où les ouvriers étaient d'âge avancé et non soumis au service militaire, le travail put continuer son cours.

C'est dans ces conditions que durent être faites des surexplorations imprévues et de grosses fournitures ligneuses à l'armée. Depuis la guerre mondiale, on a toujours demandé que le personnel des principaux offices occupés à la « Landesversorgung » fût immobilisé à ses postes d'emploi. La réalisation de ce principe n'a jamais eu lieu.

(A suivre.)

(Tr.)

### **Les Amburnex (Jura vaudois).**

Il s'agit d'un vaste mas de pâture et de forêts d'une superficie de 160 ha, situé dans la combe dite des Amburnex, au pied nord-ouest de la chaîne du Marchairuz, compris entre les altitudes 1300 et 1450 m, et propriété de la commune de Lausanne. L'ensemble se compose de deux parties distinctes : les *Amburnex* proprement dits et la *Sèche des Amburnex*.

Ce terme « Amburnex » proviendrait de « brunes », dénomination ancienne du fruit de l'airelle myrtille, d'où l'on aurait fait « En Bruney », pour désigner une région où la myrtille abondait et, plus tard, Emburnex et Amburnex. C'est du moins l'explication que donne Badel-Grau, dans son ouvrage « Longirod ». Quant au nom de « Sèche », ose-t-on supposer qu'il tire son origine de la grande sécheresse du terrain ? Ce n'est pas sûr. La propriété contiguë qui s'étend vers le nord-est, et appartient à Gimel, porte le même nom et, sur la moitié de sa surface, la nature sécheresse du terrain est la même. Un document de l'an 1664, cité par Badel-Grau, fait déjà mention de la Sèche ou Seiche.

Une forêt d'épicéas d'une superficie importante, mais non séparée du pâturage par une clôture, s'étend à cheval sur les deux montagnes. Sous la forme de tiges élancées, peu branchues, l'épicéa y règne en maître et les plantes jeunes et moyennes ne manquent pas, le sapin non plus. Par contre, le hêtre fait à peu près complètement défaut, comme du reste dans toute la combe des Amburnex et sur le plateau qui lui fait suite vers le nord-est, à une altitude un peu supérieure. C'est qu'il a été victime autrefois de la carbonisation, procédé au moyen duquel on alimentait en charbon de bois les industries sidérurgique et verrière qui existaient dans les siècles écoulés à la Vallée de Joux. Extirpée radicalement, cette essence n'a pas encore eu la possibilité de reconquérir son ancien domaine. Que ni l'altitude, ni le climat, ni le sol ne sont responsables de cette carence, on en a la preuve dans le fait que, dans d'autres localités situées dans des conditions exactement semblables, le hêtre est abondant et prospère. Parmi les autres feuillus, la forêt comprend de nombreux érables sycomores et, bien entendu, le contingent des espèces buissonnantes, saules, chèvrefeuilles, etc.